

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 6 décembre 2004 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Paul-Eugène Gagnon., conseiller
Gilles Gagnon, conseiller
Gaston Beauchesne, conseiller
Martine Plante, conseillère
France St-Laurent, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est présent
Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe est présente

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Procès-verbal du 1^{er} novembre 2004**
- 4. Procès-verbal du 15 novembre 2004**
- 5. Procès-verbal du 29 novembre 2004**
- 6. Suivi des procès-verbaux**
- 7. Déboursés**
- 8. Période de questions**

A. Administration générale

1. Avis de motion / budget 2005
2. Nancy Bérubé / formation
3. Abattoir de Luceville inc. / modification de l'entente (**copie**)
4. Xavier Chartrand / fils de Sylvain Chartrand et Guylaine Morrier
5. Société Alzheimer / demande de commandite
6. Réflexion collective / rapport (**copie**)
7. R-2004-56 / approbation (Pisciculture des Cèdres)
8. GERA / demande
9. Auberge de Sainte-Luce / paiement 1 657.17 \$

B. Sécurité publique

C. Transport

1. Commission scolaire Des Phares / demande d'installation de panneaux de signalisation avancée d'arrêt d'autobus scolaire/ Rang 3 Est
2. Rang 2 Ouest / route responsabilité municipale

D. Hygiène du milieu

1. Martin Allard – 124 Route 132 Ouest / égout domestique, remboursement d'une facture 379.58 \$

E. Urbanisme

1. Rapport de l'inspecteur des bâtiments / novembre 2004.
2. Demande de dérogation mineure / 38 route du Fleuve O. – Julienne Dechamplain
3. Demande de dérogation mineure / 12 rue des Bouleaux – Jean-Claude Geneau
4. Demande de PIA / 20 route du Fleuve Ouest – Fabrique de Sainte-Luce
5. Demande de PIA / 127 route du Fleuve Est – Gaétan Perreault
6. Demande de PIA / 141 route du Fleuve Ouest – Daniel Fournier
7. Développement résidentiel Caron
8. CPTAQ / mandat à Me Jean-Guy Provencher - contestation

F. Loisir et culture

G. Édifice et machinerie

H. Divers

1. Kopilab / félicitations
2. Réjean Beaulieu / ambassadeur Norcast
3. Décès de la mère du maire Fiola de Mont-Joli

374-2004

Ordre du jour

Proposé par: Gaston Beaudesne

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

375-2004

Procès-verbal

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 1^{er} novembre 2004 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par France St-Laurent appuyé par France Guy Caron et résolu à l'unanimité que le directeur général et secrétaire-trésorier soit dispensé d'en donner la lecture et le procès-verbal soit adopté.

Adopté

376-2004

Procès-verbal

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 15 novembre 2004 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Gilles Gagnon appuyé par Paul-Eugène Gagnon et résolu à l'unanimité que le directeur général et secrétaire-trésorier soit dispensé d'en donner la lecture et le procès-verbal soit adopté.

Adopté

377-2004

Procès-verbal

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 29 novembre 2004 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Gaston Beaudesne appuyé par Martine Plante et résolu à l'unanimité que le directeur général et secrétaire-trésorier soit dispensé d'en donner la lecture et le procès-verbal soit adopté.

Adopté

Suivi des procès-verbaux

Le maire fait la lecture de quelques résolutions

FACTURES PAYÉES - NOVEMBRE 2004

1	Rémunération élus - novembre	2 147.10 \$
2	Rémunération employés - novembre	29 110.59 \$
3	REER - novembre	1 916.03 \$
4	Caisse populaire Ste-Luce - Luceville - règl. naissance	75.00 \$
5	Place aux jeunes - aide financière	25.00 \$
6	CLD de la Mitis - gala de l'entreprise/billets	120.00 \$
7	Paroisse Notre-Dame-De-La-Paix - location novembre	689.15 \$
8	Financière ManuVie	2 509.74 \$
9	Hydro-Québec - éclairage public	1 505.50 \$

10	- hygiène du milieu	2 496.45 \$
11	- édifices municipaux	1 071.61 \$
12	Télus Québec - édifices municipaux	1 331.12 \$
13	- internet bibliothèque	25.25 \$
14	Télus Mobilité - pagettes	322.24 \$
15	Citicorp Finance - photocopieur	446.07 \$
16	Denis St-Laurent - dégel aqueduc	120.00 \$
17	Groupe Réjean Claveau - contrat déneigement	18 868.31 \$
18	Gilles Langlois - déneigement rues	531.99 \$
19	OMH de Luceville - subvention	4 696.00 \$
20	Paroisse Sainte-Luce - panier de Noël	100.00 \$
21	Paroisse Notre-Dame-De-La-Paix - panier de Noël	100.00 \$
22	CPTAQ - recours en contestation	203.00 \$

TOTAL PAYÉ: 68 410.15 \$

FACTURES À PAYER - NOVEMBRE 2004

1	Ministère du Revenu - remises novembre	8 763.41 \$
2	Agence des douanes et du revenu du Canada - remises nov.	5 149.52 \$
3	CSST - ajustement 2004	52.68 \$
4	Lucie Rioux - frais de déplacement	30.30 \$
5	Mélanie Thériault - frais de déplacement	52.11 \$
6	Jean-Claude Molloy - frais de déplacement	81.75 \$
7	Petite caisse - timbres/bulletin	375.68 \$
8	SuperPages - inscription annuaire	23.12 \$
9	Cogeco Câble Inc. - internet	80.46 \$
10	Fabrique Sainte-Luce - articles du 175e	50.00 \$
11	Les Services Kopilab - cartouches encre	66.71 \$
12	Lyreco Inc.- fournitures	185.86 \$
13	Club Papetier - fournitures	43.52 \$
14	Centre Bureautique - contrat de service	110.45 \$
15	Ressources Naturelles - avis de mutation	42.00 \$
16	Saveurs Bas-Saint-Laurent - panier	57.51 \$
17	L'information - dérogations mineures	141.48 \$
18	GRL Inc. - entretien climatiseur	128.43 \$
19	Sécurité Médic Enr. - ruban danger	48.83 \$
20	Laboratoire Biologie Aménagement - analyses	1 904.81 \$
21	Produits Sanitaires Lépine Inc. - produits	29.07 \$
22	Buanderie Le Blanchon - nettoyage	124.20 \$
23	Garage Gilles Desrosiers - essence ordinaire	227.60 \$
24	Garage St-Laurent - essence ordinaire	165.00 \$
25	Garage M. De Champlain - essence ordinaire	435.00 \$
26	Groupe Gaz-O-Bar - diesel	1 302.81 \$
27	Pétroles Bilodeau - mazout	496.77 \$
28	Quinc. Ste-Luce/Luceville - projets	669.48 \$
29	Pro Rénovateur - sel à glace	11.02 \$
30	Rona Le Rénovateur - rondelle/tire-fonds	63.96 \$
31	Deschênes & Fils Ltée - piles/ballast	266.73 \$
32	Pièces d'auto Rimouski Inc. - huile	1 197.49 \$
33	Dickner Inc. - calibrage/pancarte	224.30 \$
34	Remorquage Provincial J. D'Anjou - frais de transport	103.52 \$
35	Air Liquide - location bouteilles	22.98 \$
36	Garage Raymond Turcotte - inspections	338.18 \$
37	Automobiles Bouchard & Fils - pièces	232.10 \$
38	Macpek Inc. - pièces	853.63 \$

39	Camions Peterbilt Rimouski Ltée - pièces	391.74 \$
40	Équipement Sigma - pièces	273.88 \$
41	Groupe Lechasseur Ltée - enrobé bitumineux	519.89 \$
42	Bô Traçage Enr. - traçage de lignes	598.13 \$
43	Municipalité de Sainte-Flavie - dégel ponceau	480.00 \$
44	Assistech Exploitation Inc. - travaux station de pompage	398.33 \$
45	Wolseley - pièces	5 726.90 \$
46	Ex. Dany Desrosiers - service de pelle	1 026.61 \$
47	Lucie Lafrance - cours aérobic	250.00 \$
48	Lise Poirier - cours de yoga	1 260.00 \$
49	Cie Embouteillage Coca-Cola - boissons	133.13 \$
50	Gilles Langlois Rén. & Const. Inc. - trav. patinoire/bris aqu.	5 664.98 \$
51	Fondations Raymond Inc. - travaux patinoire Luceville	5 118.61 \$
52	J.R.M. Électrique - installation enseignes	3 439.93 \$
53	- installation chapiteau réflexion coll.	230.05 \$
54	Jean-Pierre St-Amand Inc. - ent. éclairage de rues	901.00 \$
55	S.P.A.R. Enr. - patrouille novembre	431.35 \$
56	Services Sanitaires du St-Laurent Inc. - contrat novembre	5 565.72 \$
57	Techni-conseil H.C. Inc. - dossier CPTAQ	1 150.25 \$
58	M.R.C. de la Mitis - services professionnels	1 188.54 \$
59	- révision et mise à jour évaluation	9 749.88 \$
60	- inspection en bâtiment	3 396.88 \$
61	Delfar Experts-conseils - honoraires rue Des Coquillages	8 626.88 \$

TOTAL À PAYER: 80 675.15 \$

TOTAL DES FACTURES À APPROUVER: 149 085.30 \$

Je, certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes au 30 novembre 2004.

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier

378-2004

Déboursés

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement des comptes dus au 30 novembre 2004.

Adopté

Période de questions

379-2004

Avis de motion / budget 2005

Avis motion est dûment donné par le conseiller Paul-Eugène Gagnon qu'un règlement concernant le budget 2005 et le programme des dépenses en immobilisations, année 2005, 2006 et 2007 sera adopté.

Adopté

380-2004

Nancy Bérubé / formation

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le remboursement des frais d'inscription au coût de 212.02 \$ à Madame Nancy Bérubé pour suivre une formation "comptabilité : États financiers" à l'université du Québec à Rimouski, du 13 janvier au 28 avril 2005.

Adopté

Abattoir de Luceville / à l'étude

381-2004

Règlement des naissances

Proposé par: Martine Plante

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 75 \$ dans le compte de Xavier Chartrand à la Caisse Populaire Desjardins de Sainte-Luce-Luceville, et ce, selon le règlement des naissances.

Adopté

Société Alzheimer / demande de commandite – refusée

Acc. rec.

Réflexion collective / rapport

Le conseil municipal accuse réception des états des revenus et dépenses de la Réflexion collective 2004.

382-2004

R-2004-56 / approbation (Pisciculture des Cèdres)

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de procéder à un emprunt permanent au Centre financier aux entreprises du Bas-Saint-Laurent au montant de 61 660.64 \$ au taux fixe de 4.47% pour le règlement R-2004-56 et de procéder au paiement fait à l'ordre St-Laurent, Chénard en Fiducie. Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer dans ce dossier.

Adopté

383-2004

GERA / demande

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande du "GERA" concernant l'utilisation gratuite de la salle Louis-Philippe Ancil, le 15 janvier 2005 pour une soirée de casino qui a pour but de venir en aide aux jeunes ruraux. La conciergerie est au frais de l'utilisateur.

Adopté

384-2004

Auberge de Ste-Luce / paiement 1 657.17\$

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture au montant de 1 657.17 \$ à l'Auberge de Ste-Luce concernant le souper de Noël de la municipalité.

Adopté

385-2004

Commission scolaire Des Phares / demande

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'acquiescer à la demande de la Commission scolaire Des Phares de commander deux panneaux de signalisation avancée d'arrêt d'autobus scolaire pour le secteur suivant:

" au 323 rang 3 Est, Sainte-Luce – côté nord et sud du rang"

Adopté

Rang 2 Ouest / route responsabilité municipale

386-2004

Martin Allard – 124 Route 132 Ouest / égout domestique

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de refuser le remboursement de la facture au montant de 379.58\$ concernant l'égout domestique de la propriété du 124, Route 132 Ouest, et ce, selon les recommandations de la firme Groupe-conseil BPR. (réf: résolution 287-2004)

Adopté

Acc. rec.

Rapport de l'inspecteur des bâtiments

Le conseil municipal accuse réception du rapport mensuel de novembre de l'inspecteur des bâtiments.

387-2004

Demande de dérogation mineure / 38 route du Fleuve Est

Considérant le sérieux du préjudice qui pourrait être causé au citoyen advenant un refus, soit des correctifs dépassant les 25 000 \$;

Considérant que suite à l'étude des photographies, il a été établi que la dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des voisins;

Considérant que la dérogation respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

Considérant que l'erreur ayant mené à cette situation n' a pas été causée de mauvaise foi;

Considérant que toutes les autres normes des règlements de zonage, de construction et de lotissement sont respectées;

Considérant que l'importance de la dérogation est considérée comme mineure en regard des normes prévues au règlement et des critères d'évaluation selon la Loi;

Pour ces motifs, il est proposé par Gaston Beauchesne, appuyé par Paul-Eugène Gagnon et résolu à l'unanimité d'autoriser une hauteur totale de la maison de 8,54 mètres plutôt que les 7,80 mètres autorisés en considérant que la maison doit avoir une hauteur maximale de 7,50 mètres, hauteur mesurée entre le point le plus haut de la maison et le niveau moyen du sol nivelé en façade du bâtiment. De plus, le niveau moyen du sol nivelé en façade ne doit pas être plus haut que 0,30 mètre à partir du niveau moyen de la voie publique en façade du bâtiment .

Adopté

388-2004

Demande de dérogation mineure / 12 rue des Bouleaux

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de DÉROGATION MINEURE, concernant le 12 rue des Bouleaux. Cette demande consiste à réduire la marge avant à 5,63 mètres plutôt que les 6 mètres prescrits au règlement de zonage numéro 92-189 de l'ancienne municipalité de Luceville.

Considérant que la maison est présentement alignée avec les autres de la rue;

Considérant le sérieux du préjudice qui pourrait être causé au requérant advenant un refus, soit défaire les assises actuelles et reculer le bâtiment;

Considérant que l'implantation de la maison ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des voisins;

Considérant le respect de toutes les autres normes des règlements de zonage, lotissement et construction;

Pour ces motifs il est proposé par Gilles Gagnon appuyé par France St-Laurent

et résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du CCU et accorde la dérogation mineure numéro D2004-13 concernant la propriété du 12 rue des Bouleaux.

Adopté

389-2004

Demande de PIA / 20 route du Fleuve Ouest

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de la Fabrique de Sainte-Luce, 20 route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Guy Caron appuyé par: Martine Plante

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de la Fabrique de Sainte-Luce (numéro: 2004-00183) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

390-2004

Demande de PIA / 127 route du Fleuve Est

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Monsieur Gaétan Perreault, 127 route du Fleuve Est;

Par conséquent il est proposé par: Gilles Gagnon
appuyé par: France St-Laurent

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Monsieur Gaétan Perreault (numéro: 2004-00186) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

391-2004

Demande de PIA / 141 route du Fleuve Ouest

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Monsieur Daniel Fournier, 141 route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Paul-Eugène Gagnon
appuyé par: Gilles Gagnon

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Monsieur Daniel Fournier (numéro: 2004-00184) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

392-2004

Développement résidentiel Caron/ Arpenteur-Géomètre

Proposé par: Martine Plante

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Yvan Garneau Arpenteur-Géomètre pour effectuer les repères de piquetage plantés à 150 \$/l'unité, sur la partie de lot 189 du cadastre de Sainte-Luce concernant le développement résidentiel Caron. La municipalité de Sainte-Luce assume les frais d'arpenteur, selon le protocole d'entente signé le 30 novembre 2004 entre la municipalité et Madame Rose Délima St-Laurent Caron.

Adopté

393-2004

Développement résidentiel Caron / Ingénieur

Proposé par: Gilles Gagnon
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Roche Ltée, Groupe-conseil concernant le développement résidentiel Caron, et ce, selon l'offre présenté en date du 29 novembre 2004. Madame Rose Délima St-Laurent Caron assume les frais reliés à ce dossier selon le protocole signée le 30 novembre 2004 avec la Municipalité.

- ° Levés topographiques et mise en plan de l'état du terrain incluant la cueillette des données.
- ° Conception des infrastructures d'aqueduc et d'égout, incluant les analyses et vérification
- ° Réalisation des plans et spécifications techniques (incorporées aux plans), incluant l'estimation des coûts.
- ° Demande de certificat d'autorisation et suivi auprès du ministère de l'Environnement.

Adopté

394-2004

CPTAQ / mandat à Me Jean-Guy Provencher – contestation

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Me Jean-Guy Provencher, pour et au nom de Mathieu, Carrier société en nom collectif, avocats, afin de contester la décision de la Commission de protection du territoire agricole, concernant la parcelle située au sud de l'autoroute 20 d'une superficie totale d'environ 9,11 hectares, représentant une partie des lots 67 et 188, cadastre de la paroisse de Sainte-Luce (réf: numéro dossier CPTAQ 337770)

Adopté

395-2004

Les Services Kopilab Enr.

Proposé par Paul-Eugène Gagnon et résolu à l'unanimité d'adresser une motion de félicitations à "Les Services Kopilab Enr." pour avoir été honoré dans la catégorie: prix de l'innovation, lors du Gala de l'entreprise de la Mitis.

Adopté

396-2004

Norcast / Réjean Beaulieu

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'adresser une motion de félicitations à Monsieur Réjean Beaulieu, de Norcast pour son titre d'ambassadeur 2004.

Adopté

397-2004

Décès de Madame Alphonsine Fiola

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce offre à Monsieur Ghislain Fiola ainsi que sa famille nos plus sincères condoléances pour le décès de Madame Alphonsine Fiola.

Adopté

Correspondance

Ministère des Affaires municipales du Sport et du Loisir /
Approbation du règlement 358-93
Ministère des Affaires municipales du Sport et du Loisir / Suivi des
ouvrages d'assainissement des eaux
Ministère des Affaires municipales du Sport et du Loisir /
Indicateurs de gestion 2003 – accusé réception
Société d'habitation / OMH – approbation du budget 2003
Section des affaires immobilières
CPTAQ / Gravière-sablière
Ministère de la Sécurité publique / informations pour le budget
Emploi Québec / Programme de qualification des opérateurs en eau
potable
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration
Ministère de l'Environnement / Fréquence du contrôle
bactériologique de l'eau
Ministre de la Culture et des Communications
Ministère de l'Environnement / autorisation – remplacement des
conduites d'aqueduc, rues Saint-Philippe, Saint-Louis et Saint-
Laurent
Les Assurances Maurice De Champlain / avenant
CSST
MRC de la Mitis / rapport des amendes reçues
Municipalité de Sainte-Luce / CAUREQ
Henri Tanguay et Ginette Pruneau / dépôt de la neige
UMQ
SNC Lavallin / demande d'autorisation pour les projets d'aqueduc
et d'égouts
Chemin de fer de la Matapédia et du Golfe inc.
Groupe Ultima
Info Prévention

Statistiques mensuelles des visites du site Web
SÉAO / information
Postes Canada
Vent d'est
Fédération Québécoise des municipalités / communiqué
Municipalité de Sainte-Luce / Ministère de la Famille et de
l'Enfance – demande de prolongation
Campagne pour la restauration de l'archevêché de Rimouski
Muni express
CAUREQ / tarification du service incendie 2005
Mini Scribe
Servitech / prévisions budgétaires 2005
Servitech / demandes de révision de l'évaluation foncière

- 121, Route du Fleuve Est
- 41, Route du Fleuve Ouest
- 81, Route du Fleuve Est
- 83, Route du Fleuve Est
- 104, Route du Fleuve Ouest
- 3, Route du Fleuve Est
- 20, Place des Villas
- 104, Route du Fleuve Est
- 117, Route du Fleuve Est
- 15, rue des Sapins
- 126, Route du Fleuve Est
- Route du Fleuve Ouest (P89)
- 206, 2^e Rang Est

Période de questions

398-2004

Levée d'assemblée

Proposé par Gaston Beauchesne et résolu à l'unanimité qu'à 22h20
la session soit levée.

Gaston Gaudreault
Maire

Gaétan Ross, directeur général et
secrétaire-trésorier